



## Obtention du certificat de nationalité française

Par **gena**, le **04/02/2010** à **10:08**

Bonjour,

je dois refaire ma carte d'identité qui est périmée, on m'a demandé un certificat de nationalité française que je dois récupérer au tribunal de mon département.

le problème est le suivant: pour pouvoir faire ce certificat il me demande tout un tas de document que je dois récupérer auprès de ma mère mais je n'ai plus aucun contact avec cette personne depuis que j'ai 18ans (je vais bientôt avoir 25ans), ce qui fait maintenant 7ans.

j'ai oublié de préciser que je suis née en france.

j'aimerais savoir comment je peux obtenir ce certificat sans les papiers de ma mère.

merci pour vos réponses

Par **Patricia**, le **04/02/2010** à **20:26**

Bonsoir,

Effectivement, c'est un problème.  
Je serai également dans le même cas...

Excusez ma question mais votre père n'est plus de ce monde ?

Il me semble (selon les tribunaux), que vous pouvez fournir une copie intégrale de l'acte de naissance, CNI, de l'un ou l'autre. Mère [s]OU[/s] père...

Retournez à votre tribunal pour lui demander.

Par **gena**, le **05/02/2010** à **08:53**

bonjour,

je te remercie pour ta réponse mais mon père étant malheureusement décédé je ne peux utiliser ces papiers.

j'ai tel au tribunal, ils m'ont dit de venir avec ce que j'avais donc c'est ce que je vais faire

encore merci

Par **Patricia**, le **05/02/2010** à **19:34**

Bonsoir gena,

J'espère sincèrement et de tout coeur que tu obtiendras satisfaction....

Bon week end.

Par **gena**, le **06/02/2010** à **08:19**

bonjour,

je te remercie

je pense que sa devrait aller ou plutôt j'espère que sa ira

bon week-end à toi aussi

Par **commonlaw**, le **06/02/2010** à **17:54**

Bonjour Gena,

votre père est né où et votre mère?

Commonlaw

Par **poker75**, le **06/02/2010** à **19:47**

Bonsoir!!!

Vous m'avez répondu lors d'une question que j'ai posé sur le certificat de nationalité française mais quand est-il de la suite à ma question???

Merci de me répondre si vous savez.

Par **gena**, le **07/02/2010** à **07:20**

je vous remercie pour vos messages

j'ai tel au tribunal est ils m'ont dit de venir avec ce que j'ai et ils verront ce qu'ils peuvent faire